Résolution sur le suivi de l'avis du Parlement européen sur la stratégie de l'Union en vue de la Conférence sur le changement climatique, Marrakech

2001/2614(RSP) - 25/10/2001 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution proposée par Mme Caroline JACKSON (PPE-DE, UK), votée le 25 octobre 2001 en plénière, le Parlement soutient que la tâche essentielle de la Conférence de Marrakech sur le climat sera de s'assurer de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en 2002. Dans ce contexte, il demande à l'Union européenne de montrer l'exemple en ratifiant ce Protocole aussi rapidement que possible. Le Parlement prie les États membres de conformer leurs politiques intérieures aux objectifs prévus par le Protocole. Il se félicite des propositions relatives aux émissions commerciales ainsi que du programme européen sur le changement climatique présenté par la Commission le 23 octobre 2001. Il déclare que l'impulsion politique créée à Bonn sur la question du changement climatique doit être renforcée durant la conférence de Marrakech. Par ailleurs, le Parlement exprime des doutes quant à l'usage des capteurs de carbone en tant que stratégie pour combattre le changement climatique et souhaite qu'un régime légal obligatoire soit instauré à l'avenir. Il estime en outre que les émissions provenant des vols internationaux et des bateaux devraient être inclues dans le Protocole. Il demande enfin la mise en place d'un fonds visant à aider les pays en voie de développement à s'adapter pleinement aux changements climatiques.